

# PLANIFICATION TYPE D'UNE PROCEDURE SELECTIVE

## PROJET XYZ

LIBELLES DES PRESTATIONS		Répartition des tâches						C = Collabore D = Décide E = Exécute I = est Informé R = Renseigne (...) = de cas en cas ou partiellement																		Semaines														
		1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
<b>0 ORGANISATION</b>																																								
0.1	Séance préliminaire qui détermine la volonté d'acquiescer des travaux, des biens ou des services	D		E	I																																			
0.2	Synthèse de toutes les conditions générales, des directives internes d'exécution, des Lois et règlements d'application			E	R																																			
0.3	Définition du marché à exécuter, objectifs et choix de la procédure			E	(C)																																			
0.4	Planification de la procédure et des séances de travail. Information aux membres du Comité d'évaluation		I	D	I																																			
0.5	Elaboration du dossier de sélection avec les exigences administratives de la procédure et un descriptif résumé du marché			E	(C)																																			
0.6	Formulation et degré d'importance des conditions de participation, des critères d'aptitude, de sélection et d'adjudication. Création de la grille multicritères	(D)		E	(C)																																			
0.7	Séance du Comité d'évaluation avec décision de la date de lancement de la procédure (y.c. convocation et procès-verbal)	I	D	E	I																																			
0.8	Elaboration de l'avis officiel d'appel d'offres via le SIMAP.CH et insertion du dossier de sélection et ses annexes	(D)	I	E	(C)	I																																		
0.9	Recherche, tri et mise en forme des documents nécessaires pour les demandes d'offres			E		R																																		
0.10	Elaboration du dossier d'appel d'offres avec le cahier des charges et ses annexes			E																																				
<b>1 SELECTION (1er tour)</b>																																								
1.1	Gestion des demandes par courrier du dossier de sélection			E		(R)																																		
1.2	Réception, ouverture et procès-verbal des dossiers de sélection			E		R																																		
1.3	Vérification des conditions de participation, synthèse des dossiers de sélection et éventuellement notification d'une décision d'exclusion avec mention des voies de recours			E	(C)																																			
1.4	Evaluation et analyse multicritères avec notations et recommandation de sélection			E																																				
1.5	Séance du Comité d'évaluation avec présentation des recommandations d'exclusion, de non-sélection et de sélection des candidats retenus pour le 2ème tour. Approbation du dossier d'appel d'offres définitif (y.c. convocation et procès-verbal)	D		E	(C)																																			
1.6	Notification de la décision de sélection avec mention des voies de recours + demande de confirmation de participation au 2ème tour	(D)	I	E	(C)	R																																		
1.7	Réception, enregistrement et traitement des recours éventuels.	I	I	C	E	(R)																																		
<b>2 APPEL D'OFFRES (2ème tour)</b>																																								
2.1	Distribution du dossier d'appel d'offres et ses annexes			E		I																																		
2.2	Réception des questions écrites des soumissionnaires par courrier ou via le SIMAP.CH - EVENTUEL			E		R																																		
2.3	Séance éventuelle d'information sur place aux soumissionnaires avec présentation du projet et réponses aux questions (y.c. préparation, convocation et procès-verbal) - EVENTUEL	I	C	E	I	I																																		
2.4	Séance du Comité d'évaluation pour les réponses aux questions écrites (y.c. convocation et procès-verbal) - EVENTUEL	D		E	(C)																																			
2.5	Réception, ouverture et procès-verbal des offres			E		R																																		
2.6	Vérification de la recevabilité des offres, synthèse des offres et éventuellement décision d'exclusion avec mention des voies de recours			E	(C)																																			
2.7	Evaluation et analyse multicritères avec notations et recommandations pour l'audition des soumissionnaires			E																																				
2.8	Séance du Comité d'évaluation avec recommandations d'exclusion et résultat provisoire des évaluations. Préparation des questions pour l'audition (y.c. convocation et procès-verbal)	D		E	(C)																																			
2.9	Audition des soumissionnaires (y.c. convocation et procès-verbal) - EVENTUEL	C		E		I																																		
2.10	Séance du Comité d'évaluation avec présentation du classement final et de la recommandation d'adjudication (y.c. convocation et procès-verbal).	D		E	(C)																																			
2.11	Notification de la décision d'adjudication avec mention des voies de recours	D	I	E	(C)	I																																		
2.12	Réponses aux questions des soumissionnaires non-adjudicataires (dans les 5 jours dans le canton du Valais)			E	(C)	(R)																																		
2.13	Réception, enregistrement et traitement des recours éventuels.	I	I	C	E	(R)																																		
2.14	Elaboration et signature du contrat avec l'adjudicataire	D		C	E	C																																		
2.15	Exécution du marché			D																																				
2.16	Elaboration de l'avis officiel d'adjudication via le SIMAP.CH	(D)	I	E	(C)																																			

- 1 = Autorité adjudicatrice / Adjudicateur signataire
- 2 = Comité d'évaluation
- 3 = Organisateur de la procédure (service public concerné ou mandataire externe)
- 4 = Juriste de l'entité publique concernée, avocat externe ou expert en marchés publics
- 5 = Autres mandataires spécialisés (études de faisabilité, expertises, cahier de soumission)
- 6 = Participants à l'appel d'offres

Max. 72 jours après la notification par écrit